La pause dans la conversation en arabe marocain

Mounia TOUIAQ
Université Ibn Zohr d'Agadir, Maroc

Abstract: The work presented here focuses on how the structuring of spontaneous conversation is related to prosody. How the prosodic parameters, including the break, they fit into a logical demarcation, establishment and organization of parts of speech? To what extent are they relevant to the level of discourse, intersubjective and interactional?

Description of these data allowed us to understand different ways of structuring Moroccan spooked Arabic, prosodic point of view, but also in terms of thematic and interactional, without ever losing sight of the conversational speech is the location of enunciation issues to establish meaning. In the situation of a real conversation, the silence is an opportunity for a transfer of initiative or by speaking one or other of these contacts. On the other hand, the speaker who wishes to keep talking should avoid the use of the silent pause and use in preference to the filled pause. We hypothesize that one role of the silent pause is precisely to manage this aspect of the intersubjective and interactional space and to indicate whether a segment aims to allow the speaker to keep talking or given it to the caller.

Keywords: pause, perception, phonologie, parler arabe du Maroc.

"En apprenant la prosodie d'une langue, on entre plus intimement dans l'esprit de la nation qui la parle" (Staël).

1. Introduction

Dans cet article, nous nous intéressons à la construction de la relation interpersonnelle dans la conversation. Nous envisageons

BDD-A17770 © 2011 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 02:04:01 UTC)

la façon dont les choix prosodiques contribuent à structurer le discours et à en orienter l'interprétation. Ceci dit, le discours constitue un des lieux où se laisse le mieux percevoir les pulsions communicatives du sujet parlant en vue d'établir le sens.

De nombreuses études attestent le rôle essentiel de la prosodie dans le processus de communication et principalement pour le décodage du flux de parole en unités segmentales.

Peut-on déceler dans le signal de parole des indices prosodiques (acoustiques ou perceptuels) qui seraient révélateurs de la structuration constituante d'un message?

Les comportements prosodiques sont variés et font intervenir des niveaux de structuration syntaxique certes, mais également sémantique et pragmatique. La rosodie répond aussi à des conraintes rythmiques. Le rôle de la pause a suscité l'intérêt de nombreux chercheurs Di Christo (1985, p. 98) souligne l'imporance de la pause dans la délimitation de l'unité de modulation et des groupes intonatifs qui la composent. La manifestation de ces ruptures peut être commune à plusieurs langues, mais elle peut également présenter des aspects spécifiques à une langue en particulier. Afin d'évaluer la part prise par la pause dans la structuration et la délimitation des constituants de l'énoncé, nous avons conçu la présente étude selon une approche perceptive auditive des pauses dans un discours spontané en arabe marocain.

L'étude prosodique de la pause a toujours été, de façon privilégiée, associée au paramètre de durée. Toutefois, nous savons pertinemment qu'une pause perçue ne correspond forcément à un arrêt objectif dans le flux continu de parole, à un silence mesurable par exemple sur le tracé oscillographique. C'est pourquoi l'examen perceptif de la pause ne serait pas dénué de tout intérêt.

2. Aspects de la recherche en phonologie de l'arabe marocain

2.1. L'état de la question

Pendant une grande époque (jusqu'à la moitié des années 70), les travaux, effectués sur l'arabe marocain, étaient l'affaire des linguistes européens et américains dans des directions différentes de Zellig Harris (1942) et de Cantineau (1960). Des tra-

BDD-A17770 © 2011 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 02:04:01 UTC)

vaux de W. Marçais ont paru dans la même période avec également la contribution de Harrel *Short Référence Grammar of Moroccan Arabic* (1962). Cet intérêt, porté à ce parler marocain, n'était pas motivé par des considérations scientifiques dont le but est d'élaborer une théorie à même d'expliquer les phénomènes structuraux et phonologiques de l'arabe marocain; mais plutôt par des choix pédagogiques et didactiques de cette langue en vue de «connaître» le pays (Abdelmassih, 1973, Harrel 1965).

Ce constat ne doit pas décourager dans la mesure où c'est à partir des analyses disponibles sur l'arabe marocain que le chercheur peut étudier et illustrer l'hétérogénéité qui caractérise cet aspect de la recherche."[….] il reste que tout le travail fait pendant cette période reste un travail de défrichage, donc un travail de base nécessaire" (Benhallam, 1989: 14).

En effet, les thèmes abordés par ces chercheurs, ont suscité directement ou indirectement des discussions et des commentaires que nous n'aurons pas à aborder dans le cadre de ce travail. En revanche, l'intérêt de la plupart de ces chercheurs est d'étudier l'arabe marocain en établissant une comparaison avec l'arabe classique ou d'expliquer des phénomènes caractérisant l'arabe marocain par le biais de règles appartenant à l'arabe classique. Benhallam (1989: 14) écrit à ce propos:

"On a l'impression que l'arabe marocain ne peut être étudié sans se référer à l'arabe classique et sans que l'arabe classique ne demeure la langue de référence."

Benhallam (1989: 16) constate que ce retour aux sources reflète "une attitude quasiment malsaine à l'égard de la langue étudiée". Il ajoute: "on pourrait interpréter cette attitude dans le sens que l'arabe marocain ne vaut cette peine que si elle est comparée à la langue vénérée, sacrée…". Cette méthode a l'inconvénient de présenter l'arabe marocain comme une sorte de phénomène interlinguistique sans règles autonomes.

Par ailleurs, une analyse diachronique ne peut pas donner une explication sérieuse à l'arabe marocain. Etant donné que ce parler est en perpétuel changement, et c'est cette dynamique d'évolution qu'il faut s'attacher à contrôler indépendamment d'au-

BDD-A17770 © 2011 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 02:04:01 UTC)

tres langues. Etudier une langue ou une de ses variétés dans son processus diachronique ne peut aboutir à des résultats bien fondés .Par exemple, en arabe marocain, la notion du noyau vocalique a été mal définie par rapport à l'arabe classique. Benhallam (1989: 15) rapporte quelques réalisations phonétiques trouvées dans certaines thèses soutenues auparavant. Nous lui empruntons quelques-unes qui ont servi à défendre sa cause. Ainsi, dans une comparaison entre l'arabe marocain et l'arabe classique, nous trouvons:

AM	AC	FR
məktūb	maktūb	«écrit»
bāɛ	bāɛa	«il a vendu»
zād	zāda	«il a ajouté»
zid	zid	«ajoute»
žāra	žāra	«voisine»
žārī	žārī	«mon voisin»

L'auteur remarque qu'il est difficile, voire impossible, pour un locuteur natif, de discerner, au niveau de la perception, la différence de quantité vocalique entre les noyaux de *zad* et *zid*, et entre les voyelles finales de *žara* et *žari*, ou entre les noyaux de daba «maintenant».

Hormis le cas de ces exemples empruntés, l'auteur soutient l'idée qu'en arabe marocain, la différence vocalique est une différence de qualité entre voyelles peines et voyelles réduites et non une différence de quantité entre voyelles courtes et voyelles longues (Benhallam, 1989: 16). Le même fait se constate pour la règle d'accentuation. On assignait l'accent aux voyelles longues comme dans les items suivants: *mda´r?sna* «nos écoles» et *m?ktu´b* «écrit» alors que la règle d'accentuation de l'arabe marocain assigne l'accent à la syllabe pénultième, qu'elle que soit sa qualité (Benkirane, 1982) et les mots devraient être accentués comme suit: *mdar?´sna* et *m?´ktub*.

Nous notons également que la plupart des travaux, entrepris sur l'arabe marocain, sont inscrits dans le cadre de la taxonomie et les inventaires. Ces cadres théoriques restent limités pour ré-

BDD-A17770 © 2011 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 02:04:01 UTC)

pondre aux besoins de la recherche. En revanche, les cadres hiérarchiques / non linéaires générativistes ont prouvé leur fiabilité dans ce domaine.

L'absence de descriptions rigoureuses de ce qu'on appelle l'arabe marocain se reflète également dans le fait que ces travaux traitent de l'arabe marocain général sans s'attacher à décrire ses particularités phonétiques (par exemple: emphase, structure syllabique, gémination, emplacement du schwa) par rapport aux autres parlers en présence (parler de Fès, Tanger, Rabat, etc.). Les résultats auxquels elles aboutissent sont généralement enveloppés d'impressionnisme (Benhallam, 1988: 16).

D'autres phénomènes sont restés en suspens comme l'emplacement du schwa qui intervient à l'intérieur de beaucoup de mots. C'est une voyelle neutre«?» qui se prononce avec un léger timbre. Elle permet l'articulation de consonnes groupées et fait partie de la structuration interne de la syllabe.

2.2. Système syllabique de l'arabe marocain

La syllabe est le domaine privilégié pour l'observation des phénomènes phonologique, phonétique, acoustique et articulatoire (par exemple les faits d'assimilation). En effet, Les phonologues ont porté beaucoup d'intérêt à sa nature et à sa fonction.

Par ailleurs, le système syllabique marocain est beaucoup plus fourni en phonèmes consonantiques et une réduction au niveau de ses voyelles. C'est à cause de cet aspect que les arabes orientaux trouvent de la difficulté à comprendre l'arabe marocain. (Youssi, 1983: 81).

En outre, ces groupes consonantiques soulèvent le problème de leur syllabation dans la chaîne phonique. Des solutions ont été proposées pour résoudre ce problème. Nous citons Benhallam, A.(1980); Benkaddour, A. (1986); Benkirane, T. (1981, 1982); Benkirane, T. et Cave, C. (1984-1987); El-Mejjad, Kh. (1985). Mais au-delà de ces problèmes, ce qu'il faut estimer dans une syllabe c'est son noyau vocalique:

"Une syllabe dont le noyau est occupé par une voyelle stable ou pleine comme /a, i, u / sera toujours proéminente, aura tou-

BDD-A17770 © 2011 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 02:04:01 UTC)

jours plus de poids que celle dont le centre est une voyelle instable comme le schwa. [….] En outre, si la présence d'une consonne à l'attaque de la syllabe revêt un caractère obligatoire, le nombre de ces consonnes, qui peuvent précéder le noyau syllabique, ne confère aucune proéminence particulière à la syllabe. C'est plutôt la relation intra-syllabique entre le centre vocalique et les segments subséquents qui est déterminante".

C'est ainsi que les suites phoniques constituées de C (=consonne) + V (= voyelle stable) + C bénéficieront de l'intérêt croissant dans le système prosodique de l'arabe marocain.

2.3. Les séquences phoniques CVC

En effet, les séquences de type CVC sont limitées aux contextes de prépause. Elles sont considérées comme des dissyllabes (Benkirane, 1981, 1982). Ceci dit, la consonne finale peut constituer l'attaque d'une syllabe dont le noyau est vide. L'auteur explicite ce fait en donnant l'exemple du mot comme / dib /. Ce dernier peut être réalisé phonétiquement par: [dib?] (avec un schwa) ou [dib °<] (avec une consonne bilabiale dévoisée mais explosive (<). L'auteur remarque que le schwa ou l'explosion [c {? ou <}] permet à la consonne finale d'occuper la position de l'attaque d'une syllabe subséquente.

Dans une comparaison statistique entre la durée de la voyelle de CVC et de celle de CVCV, aucune différence significative n'a été constatée quant à leur durée respective. Ce qui justifie l'intérêt du traitement dissyllabique de CVC.

2.3.1. Durée vocalique comme indice de frontière en arabe marocain

Délimiter les frontières de mots en arabe marocain n'est pas une tâche conférée seulement à la syntaxe, à la sémantique et à la pragmatique, mais également à la phonologie. Ainsi, il existe des situations exceptionnelles où le seul niveau acoustique joue un rôle important dans la désambiguïsation sémantique des énoncés dont les segments phoniques sont identiques mais ne diffèrent que par la place de la jonction. (Benkirane, T. et Cave, C., 1988).

BDD-A17770 © 2011 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 02:04:01 UTC)

L'importance des indices acoustiques, pour la détermination de la place de la jonction, a été soulignée dans de nombreuses études consacrées à des langues différentes. Pour l'anglais (Lehiste, 1960; Nakatani et Duke, 1977; Barry, 1984). Pour le suédois (Garding, 1967). Pour le néerlandais (Quene, 1985, 1987, 1988). Pour le français (Nicaise et Bacri, 1985) et pour l'arabe marocain (Benkirane, 1982). Il est évident que la prévalence des indices prosodiques s'avère une caractéristique spécifique à chaque langue. Pour Benkirane (1988), les faits de jonction sont liés au profil phonologique et prosodique de la langue en question .De ce fait, il existe, en arabe marocain, une contrainte phonologique qui régit le système de la structuration syllabique. Cette contrainte consiste à avoir obligatoirement une consonne à la position de l'attaque. Ainsi, une jonction (-) doit être exclue devant un noyau vocalique.

*….CVC-V…; *….CVCC-V…; L'astérisque (*) indique que ces suites ne sont pas possibles, tandis que:… CV-CV…; …CVC-CV…; CV-CCV… le sont.

Les groupes consonantiques en position intervocalique (…VC1 C2V…) placent la limite syllabique avant C1; et de ce fait, l'attaque est privilégiée au détriment de coda. Cette impossibilité est liée aux caractéristiques phonologiques de l'arabe marocain. Cela nous amène à considérer une jonction de type. VC1-C2V… comme une transgression des règles de syllabation (Antisyllabic juncture, Garding, 1967, p.163).

Par ailleurs, les séquences CVC sont reconnues plus lourdes que celle de CV. Ainsi, l'analyse acoustique des suites CV et CVC montre que la durée de la voyelle dans CVC est supérieure à celle de CV:

"Cet allongement vocalique spécifique des séquences CVC n'est pas dû à des Facteurs intrinsèques, co-intrinsèques ou phonologiques. Il est au moins de 30%, donc nettement supraliminaire, et contribue à marquer la frontière de mot. Ainsi, au niveau de la production, la durée vocalique est le corrélat principal, sinon unique, de la position de la juncture" (Benkirane et Cave, 1988, p.120).

BDD-A17770 © 2011 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 02:04:01 UTC)

Nous soulignons que l'allongement, spécifique des séquences CVC, joue un rôle fonctionnel dans la délimitation de la frontière des mots.

Nous empruntons quelques exemples de paires de phrases identiques à celles du corpus expérimental décrit par Benkirane et Cave (1988), lors du traitement perceptif de la durée vocalique où la seule différence de réalisations réside à la jonction syllabique indiquée par le signe (#):

1. [ža # b fas-u] (…V1-C1C2V2…) «il est venu avec sa pioche»
2. [ža b # fas-u] (…V1C1-C2V2….) «il a apporté sa pioche»
3. [šra # triyya] (…V1-C1C2V2…) «il a acheté un lustre»
4. [šrat # riyya] (…V1C1-C2V2…) «elle a acheté du mou (abats)».

Dans ces paires minimales, la durée est considérée comme pertinente: la modification de la durée de la voyelle, précédant la jonction, génère des énoncés différents. De ce fait, l'accroissement de la durée vocalique, dans le contexte CVC, reçoit une valeur phonologique très importante au détriment de l'intensité et de la fréquence fondamentale (FO).

Contrairement à l'anglais et au suédois, qui s'appuient sur des indices post-jonction pour marquer la frontière de mots, l'arabe marocain privilégie les indices de pré-jonction. La même chose se réalise en français: l'indice de durée vocalique à la pré-jonction produit un «effet massif» pour le placement de la jonction (Nicaise et Bacri, 1985); ces auteurs considèrent un accroissement de la durée vocalique supérieur à 65% comme valeur critique lors du passage interprétatif VC- à V-C.

Compte-tenu des durées des voyelles, l'allongement des suites CVC, de part son rôle déterminant dans la perception de la jonction, donne à la séquence CVC la propriété prosodique de porter l'accent et l'intonation.

2.3.2. Aspects intonatifs de l'arabe marocain

L'intonation, comme tous les paramètres prosodiques, joue un rôle décisif dans la perception des frontières de mot et de la jonction. Elle participe également à l'encodage de l'énoncé oral

BDD-A17770 © 2011 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 02:04:01 UTC)

produit dans une situation de communication. En arabe marocain, l'intonation repose sur une unité de base reconnue sous le terme de l'unité intonative (UT). Cette unité est formée de l'attaque (ou syllabe initiale de l'UT), de la tonique (ou syllabe accentuée de l'UT) et de la post-tonique (ou syllabe qui suit la tonique). A l'opposé du français, l'unité descriptive est formée de l'attaque, de la prétonique et de la tonique (Di Cristo, A. 1976). En arabe marocain, la tonique et la post-tonique forment le contour de l'UT. Ce dernier est considéré comme obligatoire à l'UT, tandis que le pré-contour inclue l'attaque et toutes les syllabes précédant la syllabe tonique.

Les recherches sur les aspects intonatifs de l'arabe marocain sont rares sinon méconnues (cf. Benkirane, T., 1981, 1982, 2000; Benkirane, T. et Cave, C., 1984, 1987, 1988; Lahlou, M., 1981, 1982; Khomsi, A., 1975).

Il n'est cependant pas nécessaire, et sans vouloir ré-ouvrir le débat sur le bien- fondé des approches empiriques, d'aborder les variations prosodiques qui entrent en jeu, et qui sont susceptibles d'entrer dans l'encodage / décodage de l'opposition modale dans le parler arabe du Maroc.

Considérons l'exemple suivant:

[gales bu?d-u #] « il est seul»

Dans cet énoncé, nous avons deux unités intonatives, à savoir [gales] UT1 et [bu?d-u] UT2.

La première UT actualise un ton haut statique (H) qui se réalise sur la syllabe [les] sur laquelle s'effectue une intonation montante non terminale (continuation majeure). C'est-à-dire que l'effet musculaire est croissant de la première à l'avant-dernière syllabe du premier mouvement qui se trouve en position accentuée. Le deuxième mouvement est réalisé dans un effort progressivement décroissant jusqu'au repos total de l'appareil phonatoire devant une pause (#). C'est donc la seconde unité intonative qui s'achève par un ton (B) marquant une intonation terminale (finalité).

Aussi, au plan de l'information, le système prosodique n'est-il pas indépendant du système de structuration syntaxique. Ainsi,

BDD-A17770 © 2011 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 02:04:01 UTC)

la syllabe [‘bu] du mot [bu?d-u] se trouve accentuée et ce qu’elle que soit sa place dans l’énoncé: [gales bu?d-u m?a ši nas]. Cet énoné comporte deux unités intonatives: [gales bu?d-u] UT1 et [m?a ši nas] UT2.

Dans ce cas, [bu?d-u] est toujours censé porter un accent sur [‘bu]. L’adjonction de syllabes entraîne évidemment un changement dans la réalisation du deuxième mouvement de l’énoncé qui reste progressivement croissant jusqu’à ce qu’il décroisse sur la dernière syllabe accentuée ['nas].

Nous tenons à souligner que la composante prosodique ne se réduit pas aux quelques phénomènes intonatifs et / ou accentuels présentés dans ce travail. L’étude de la richesse et de la pertinence de ces phénomènes ne relève pas seulement de la stricte analyse linguistique mais d’une approche globale des faits d’énonciation, des faits de langue (morphosyntaxiques, sémantiques, stylistiques) et des faits de l’oralité pour donner au discours oral spontané sa spécificité et ses propres caractéristiques.

3. Position du problème

La pause, en tant que phénomène perceptuel, a une certaine importance dans l’énonciation orale spontanée. En effet, nous pouvons nous demander si certains phénomènes sont régularisables au niveau de la description et quelle est alors leur part dans la rhétorique orale. Ce point demande à être vérifié par des tests spécifiques qui peuvent sans doute fournir une réponse à cette question complexe.

L’implication de la pause dans l’organisation de l’énoncé, pris au sens large du discours, a été soulignée par Karcevski (1931, p. 218) qui la considère comme un fait phonologique qui accompagne la mi-cadence en participant à la délimitation des différentes unités de sens:

"Une pause, en tant qu’élément phonologique, ne vient jamais rompre une unité de sens. (…) Nous ne sommes donc plus, (….) devant une chaîne de syllabe, mais devant une chaîne d’unités de sens dont les frontières sont marquées de mi-cadences accompagnées ou non de pause".

BDD-A17770 © 2011 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 02:04:01 UTC)

Il nous semble, a priori, qu'il existe un lien étroit entre la perception des pauses et les ruptures dans le discours. La manifestation de ces ruptures peut être commune à plusieurs langues, mais elle peut également présenter des aspects spécifiques à une langue en particulier. Afin d'évaluer la part prise par la pause dans la segmentation et la démarcation des constituants de l'énoncé dans un discours spontané en arabe marocain, nous avons conçu la présente étude selon une approche perceptive des pauses. Cette orientation va nous permettre d'examiner les données relatives à la pause dans un discours conversationnel en arabe marocain.

3.1. Considérations générales sur les pauses en arabe marocain

Tout sujet parlant met à sa disposition des stratégies prosodiques de segmentation, de mise en valeur, de hiérarchisation, d'utilisation de la mélodie, et se sert pour ce faire de procédés acoustiques dont notamment la" pause" ou arrêt de l'émission sonore.

Les pauses sont considérées comme des interruptions qui se produisent dans l'acte de parole. Dans la production langagière, le phonéticien reconnaît une pause à tout intervalle plat de tracé oscillographique. Ce sont donc ces suspensions dans le déroulement du processus langagier qui engendrent des alternances son/ silence." Quel que soit le terme utilisé, le phénomène est le résultat d'indices acoustiques repérables et quantifiables, indice pouvant être la frontière elle-même, c'est-à-dire l'arrêt de l'émission sonore, ou pouvant se situer en aval ou en amont de la frontière et affectant, par des variations paramétriques significatives, des syllabes précédentes ou subséquentes" (Guimbretière, 1994, p. 30).

Loin d'être un temps mort, ces pauses "ne sont que l'absence même de la voix, n'auront au mieux qu'une importance vocale positive des membres qu'elles sont censées borner" (Cornulier, 1982, p. 82).

Les pauses jouent un rôle prépondérant dans la production puisqu'elles "peuvent avoir de multiples fonctions qui peuvent aller du maintien de la parole, à la mise en valeur ou encore à l'actualisation d'un tempo…." (Guimbretière, 1994, p. 32) et dans

BDD-A17770 © 2011 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 02:04:01 UTC)

la réception puisqu'elles aident l'auditeur à identifier les différentes unités linguistiques pour appréhender et décoder le message.

Nous distinguons deux types de pauses: l'une est dite silencieuse ou objective quand elle correspond effectivement à un silence concret qui peut être observable et mesurable. L'autre est non silencieuse ou subjective quand sa perception correspond à un silence ou non. Selon Duez (1991, p.106), cette pause peut être corrélée à un phénomène d'hésitation et / ou à la réalisation d'une frontière syntaxique. Benkirane (2001, p. 3) en donne un exemple en français: un allongement de l'ordre de 50% de la durée d'une voyelle peut donner l'impression d'une pause. Cette pause subjective peut donner lieux à d'autres types de phénomènes d'hésitations comme les répétitions, les faux départs, les pauses remplies et les syllabes allongées.

Ces mêmes phénomènes sont observables dans le contexte arabe, et sans vouloir dénier leur importance dans le domaine prosodique, nous signalons que les investigations expérimentales ou acoustiques sur l'arabe marocain restent rares, à part quelques études consacrées exclusivement aux sons alors que les intervalles de silence en rapport avec ces sons sont mis en veilleuse. Probablement, parce que ces recherches ont restreint leur champ d'application à des corpus de mots ou de phrases isolées (Benkirane, 2001, p. 6).

L'arabe utilise donc deux termes différents pour indiquer les deux types de pauses finales et non finales.Le mot [waqf] indique une pause terminale qui coïncide avec la fin de la phrase tandis que le mot [wasl] met un terme au mot [waqf] et indique l'enchaînement ou la liaison entre les constituants de la phrase.

Du fait, les effets phonétiques du [waqf] sont bien décrits et restent alors facilement accessibles. Benkirane (2001, p. 5) rapporte le cas de la règle célèbre et bien ancienne (mais toujours d'actualité en arabe standard) qui spécifie que «les Arabes ne s'arrêtent pas sur une voyelle brève» .On retrouve là l'idée que le locuteur arabophone ne prononce pas les segments vocaliques brefs qui précèdent une pause. Cette apocope ou suppression de la

BDD-A17770 © 2011 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 02:04:01 UTC)

voyelle brève s'étend pour atteindre d'autres segments comme par exemple la rime syllabique particulière qui se compose d'un noyau vocalique suivi d'une coda nasale appelée [tanwin].

Nous empruntons un exemple de Benkirane, T. (op.cit.) pour illustrer ce phénomène:

[waladun] qui devient à la pause [walad], [waladin] > [walad].

Cette réduction vocalique est désignée, par les grammairiens arabes en contexte de pré-pause, par le terme [rawm]. Il serait particulièrement intéressant de noter avec Benkirane (2001) que les effets du [waqf] engendrent une modification de la structure interne de la syllabe finale.

Ces altérations phonétiques (réduction, apocope), confinées au départ au contexte pausal, ont contribué à l'évolution du système vocalique du parler arabe. Les voyelles finales revêtent actuellement encore un caractère facultatif dans un grand nombre de mots en arabe marocain à cause de l'extension de l'apocope en contexte pausal (Benkirane, 1982).

Al-Jirari (1981, pp. 70-76) distingue le [waqf 'xbari] ou pause informative, le [waqf 'ixtiyari] ou pause facultative et le [waqf 'idtirari] ou pause par nécessité respiratoire .Ces différentes modalités phonétiques prennent leur contexte d'actualisation dans les traités de [tajwid], c'est-à-dire l'art de bien réciter le Coran qui s'appuie, pour une grande part, sur la connaissance des normes et des règles pausales.

Cette étude porte sur un certain type de discours oral spontané (conversation quotidienne) que nous distinguons de l'écrit-oralisé ou tout simplement de la "lecture".

Historiquement, les rapports de l'oral et de l'écrit étaient problématiques, et sont réellement remis en cause. L'écrit est toujours considéré comme un fond durable et stable dont l'oral ne serait qu'une sorte de sous-produit "déficitaire" et "capricieux "(Vincent Lucci, Yvesnaze, 1989).

L'écrit est moins "économique", moins "allusif "et plus précis que l'oral. Il est le reflet du bon maniement de la langue. Il est plus soigné, redressé et corrigé. L'oral favorise les phénomènes

BDD-A17770 © 2011 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 02:04:01 UTC)

d'accent, d'intonation, de mélodie, de pauses, de mimique et de gestes.

A la suite de Ferdinand de Saussure, certains linguistes se sont insurgés contre cette prééminence de l'écrit. Ils voulaient accorder le même soin et la même importance à l'oral.

F. Gadet et F. Mazières (1986, p. 61) ont minimisé l'aspect problématique de l'oral:

"Quoiqu'il en soit, posons une fois pour toutes que ce qui est, en général, pris péjorativement («manque», «empilement», «redondance», «inachèvement»…) sera ici décrit comme propriété spécifique".

Les caractères spécifiques de l'oral spontané ont déjà fait l'objet de beaucoup d'études, et il n'est nullement de notre propos d'en débattre. Disons d'emblée que pour étudier la pause et ses différentes fonctions dans un discours spontané, il faut envisager des situations de communication précises (interview, conversation quotidienne, description, histoire).

Les recherches sur la production et les mécanismes de la communication devraient pouvoir apporter une contribution utile à cet aspect du débat.

3.1.1. Définition du corpus

Notre corpus est constitué par les échantillons de parole spontanée que nous avons recueillie auprès de locuteurs arabophones dont la langue maternelle est l'arabe marocain.

Nous tenons à souligner que les enregistrements ont été effectués à l'insu de nos locuteurs dans notre propre domicile. Cela nous permet d'engager des conversations et des discussions amicales avec nos locuteurs à propos de thèmes plus généraux et ordinaires qui concernent le voyage, le vécu quotidien, afin de donner libre cours à leur imagination en faisant part de leurs points de vue sur plusieurs problématiques qui touchent leurs champs d'intérêt.

Les textes réunis, dont nous avons extrait quelques exemples, cherchent à replacer un grand nombre de personnes dans un cadre de situation de communication non conditionnée socialement et

BDD-A17770 © 2011 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 02:04:01 UTC)

culturellement. Dans cette catégorie, une convention tacite permet aux locuteurs, ayant la parole, de développer leur discours.

3.1.2. Méthode d'analyse

Cette étude ne concerne pas les variables temporelles des discours oraux spontanés. La durée des occurrences de pause ne sera pas considérée comme un critère premier. Elle pourra cependant être pertinente à un autre niveau d'analyse avec d'autres paramètres, tels que l'intensité, la ligne mélodique, etc. Le contexte et la situation ont également une part importante à jouer dans l'évolution de la relation intersubjective.

Corrélativement à cela, nous nous sommes appuyée sur un test visant à évaluer la perception des pauses dans des extraits sonores accompagnée de la transcription selon l'orthographe arabe, et d'une traduction française littérale respectant le découpage perceptif des séquences en langue arabe. Cette traduction comporte des indications sur la localisation des pauses. Nous distinguons trois catégories:

a) Pauses silencieuses longues: distribuées en fin de phrases. Une phrase est considérée comme:

"Toute unité linguistique dont le contour prosodique et final est celui d'une intonation terminale, et indépendante syntaxiquement de l'unité linguistique qui suit et de celle qui précède" (Duez, 1981-2, p. 94).

Ou en fin de propositions lorsqu'elles sont indépendantes (syntaxiquement indépendantes des autres phrases).

Le taux d'identification de ces pauses finales est plus élevé. Nous les transcrivons avec trois barres obliques: ///.

b) Pauses moyennes: elles sont distribuées aux frontières de constituants et un taux d'identification moyen par rapport aux pauses longues. Cependant les divergences peuvent être observées pour les pauses distribuées aux frontières d'énoncés et à l'intérieur des constituants (Duez, 1991, p.118). Ces pauses moyennes occasionnant des changement de tempo insolites et des perturbations dans la réalisation discursive et des programmes de

BDD-A17770 © 2011 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 02:04:01 UTC)

phrases comme dans les incises ou phrases appositives. Nous les transcrivons avec deux barres obliques: //.

c) Pauses brèves: caractérisées par un très court silence, elles répondent à la condition minimum d'être des pauses démarcatives de mots. Elles sont distribuées à l'intérieur des constituants syntagmatiques. Leur taux d'identification est faible. Nous les transcrivons avec une seule barre oblique: /.

Il s'agit de rendre compte du comportement global de ces différentes modalités de pauses qui sous-tendent et constituent le discours réalisé.

Il est utile à ce niveau de noter que l'oral offre un lieu d'observation privilégié du mode de production de la parole dont nous dégagerons les valeurs significatives.

Il semble alors indispensable d'avoir recours à des tests d'écoute et de reformulation; leurs résultats seraient notamment mis en rapport avec certains phénomènes de pause.

Compte-tenu de notre échantillonnage et la difficulté de distinguer nettement les pauses silencieuses des pauses non silencieuses (pauses sonores) – nous pouvons en effet les confondre avec des phénomènes d'allongement vocalique – nous n'avons pris en considération que les pauses non-sonores. Notre repérage ne s'applique qu'aux pauses silencieuses même quand elles apparaissent avec des pauses non silencieuses.

Le recensement de la distribution de chacune des pauses subjectives explique, en grande partie, les divergences d'identification en parole.

4. Résultats du test perceptif

Nous apercevons que les discours conversationnels des locuteurs représentent des tendances voisines en ce qui concerne la distribution des occurrences de pauses. Nous avons pu observer que les pauses longues ont une fréquence moindre par rapport aux pauses brèves qui ont des valeurs significativement plus élevé dans ce discours. En revanche, ce discours fait apparaitre les occurrences de pauses moyennes avec des proportions moindres.

BDD-A17770 © 2011 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 02:04:01 UTC)

Au-delà de ce problème des apparentements, il nous paraît nécessaire de soulever la question de la signification de ces proportions du point de vue de la rhétorique orale.

En effet, les occurrences de pauses brèves sont toujours fréquentes dans les discours. Elles ont le rôle d'articulation discursive et leur distribution renvoie, d'une part, à ce que nous avons appelé "un modèle de compétence" de la ponctuation et d'autre part, à la nécessité d'intégrer à ce modèle de compétence des facteurs liés à la communication et aux conditions de performance propre à ce type de discours oral continu.

Les fréquences de pauses moyennes s'équilibrent en quelque sorte avec les pauses brèves. Il ressort de ces productions que les locuteurs pausent fréquemment pour garder la parole. Ces activités ne sont pas considérées comme contraignantes pour les locuteurs puisqu'ils s'expriment sur un sujet qu'ils connaissent bien. C'est cette connaissance plus ou moins du contenu qui facilite l'encodage: les sujets n'éprouvent pas beaucoup de difficultés lors de cet échange langagier. Dans une perspective interactive, la nature du thème joue un rôle important en faveur du locuteur. Cela va lui garantir, en principe, une certaine maitrise de l'interaction. D'où d'ailleurs, une proportion minoritaire des pauses longues. Ces dernières ne peuvent être considérées comme purement stylistiques puisqu'elles doivent également avoir une fonction syntaxique et énonciative.

Sur le plan perceptif, le rôle de ces occurrences de pause est très important puisqu'elles interviennent aux frontières syntaxiques, marquent les différentes étapes de l'argumentation et aident à la compréhension du message.

Dans la conversation, les locuteurs pausent moins fréquemment et passe un temps moins élevé pour accéder à l'information sémantique et syntaxique. Ces pauses traduisent, en fait, le désir des locuteurs à garder la parole. C'est pour cela que nous assistons à une présence minoritaire des pauses longues.

Les fréquences minoritaires des pauses longues correspondent à des alternances des tours de parole (A.T.P.) qui, étant

BDD-A17770 © 2011 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 02:04:01 UTC)

prises en charge par des éléments linguistiques, peuvent être signalées par des éléments prosodiques dont notamment la pause.

4.1. Pause et système des Tours

Ces pauses sont localisées à des endroits coïncidant avec les Alternances des Tours de Parole (A.T.P.) .En anglais, cala correspond à Transition Relevance Place (T.R.P.), c'est-à-dire, un endroit où selon des conditions définies, un changement de tour serait possible (Louise Fontaney, 1987, p. 266).

Nous avons vu que les locuteurs pausent moins fréquemment dans ce type d'interaction. Ils sont très sensibles au silence instauré par l'échange. Dès qu'un locuteur achève son énoncé par une pause silencieuse, l'interlocuteur reprend immédiatement sa parole.

Les pauses fonctionnent dans ce cas comme un signal d'achèvement ou d'initiation du tour de parole.

L'interaction verbale se présente comme une succession de «tours de parole». Nous pouvons dire que nous avons un procès d'interaction entre un locuteur et un interlocuteur. Les rapports de ceux-ci sont régis par des règles, c'est-à-dire, qu'ils sont soumis à un système de droits et de devoirs, par exemple, le «locuteur en place» (L1: current speaker) a le droit de garder la parole un certain temps, mais aussi le devoir de la céder à un moment donné à (L2: next speaker). C'est donc admettre que loin d'être une instance purement passive, le récepteur participe promptement et indirectement à la construction du discours de l'émetteur en l'aidant dans ses opérations d'encodage l 'activité dialogale a donc, pour fondement, le principe d'alternance.

Ces interruptions éventuelles, séparant les tours (ou gaps), fonctionnent comme des relances de discours conversationnel et relève d'un principe plus général de la coopération conversationnelle .Le texte devient un «co-produit» assuré par les partenaires de l'échange.

Dans l'interaction verbale, certaines pratiques d'interruptions s'inscrivent dans le domaine du «social» au sens large, soit directement lorsqu'il s'agit des rapports de pouvoir en jeu dans la

BDD-A17770 © 2011 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 02:04:01 UTC)

situation d'interaction, soit indirectement en ce qui concerne les phénomènes de contrôle exercés par le locuteur (Viollet, 1986: 184-185).

Dans la situation d'une conversation réelle, tout silence constitue l'occasion d'un transfert d'initiative ou de prise de parole par l'un ou l'autre des interlocuteurs présents (Maclay & Osgood, 1959). A l'inverse, le locuteur qui désire garder la parole devrait se garder de l'usage de la pause silencieuse et recourir de préférence à la pause remplie. (Rochester, 1977, p. 252).

Le résultat de cette étude est de nous permettre de constater que la pause silencieuse, en tant qu'un trait intonatif, participe à la dimension polyphonique du discours (Ducrot, 1984; Leandri, 1993; Morel, 1996). Le fonctionnement de tours de parole constitue une sorte de récit à plusieurs voix. Comme le fait remarquer F. Flahaut (1979, p. 78), cette situation d'interlocution «offre à un discours l'occasion de s'exercer. L'événement, qui provoque le discours, fait, comme on dit, l'actualité, mais ce qu'il actualise surtout, c'est tous ceux auxquels il fournit l'occasion d'énoncer ce discours». Les modalités de cette énonciation ne sont pas universelles: elles varient sensiblement d'une société à l'autre. Dans le cas arabophone, les locuteurs sont très sensibles au silence laissé entre les tours de parole. C'est pourquoi on constate que les locuteurs marquent les fins de répliques par une pause pour désigner des phénomènes discursifs qui se caractérisent par le fait qu'un locuteur (désormais L1) signale la clôture à l'interlocuteur (désormais L2) de son thème et la fin de son tour par une intonation descendante à la fin de l'énoncé.

L1: [had l-?am fin ga temši].

L2: [had l-?am / euh / šga nqul lek // bon / ka nfekker nemši l-merrakeš // xemsiyyam / euh /stiyyam // bon ben / ?la hasab // nemši / nemši m?a rajli ///].

L1: (…) cette année / où ce que tu vas voyager ?///.

L2: (…) cette année/ euh / comment te dire // bon / je pense aller à Marrakech // cinq / euh / six jours // bon ben / ça dépend // j' vais / voyager avec mon mari ///.

BDD-A17770 © 2011 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 02:04:01 UTC)

La clôture de l'échange de L2 est indiquée par une intonation descendante sur [i] du mot [mari], ralentissement du débit puisque nous avons assisté au cours de ces échanges à une variation du débit. Tantôt rapide, si les pauses sont brèves (/). Tantôt lent, si les pauses sont longues (///) .Ce contraste entre la longueur des pauses et la lenteur du débit est dû aux contraintes de la situation de communication et au désir de garder la parole. Le locuteur, en soulignant son argumentation, dirige l'attention de son interlocuteur sur les éléments qui sont pour lui les plus importants d'où les mises en relief au niveau discursif, les ruptures mélodiques et la chute finale occasionnant une pause de la voix. Dans l'exemple suivant:

L1: [lla / lla / maši / ma yxelliniš / nemši / buhdi // ana / ma nebgiš // ma nebgiš // nsafer / buhdi / hit / labedda / ykun / m?ay // hit / labedda / ykun / ykun / m?ay // kifaš nqul lek // labedda / ykun / ši wahed / hum / qrib liya// rrajel / ?and-u kifaš / yyeh / ben / ka nfekker / yyeh /daruri ///]

L1: (…) non / non / ce n'est pas / qu'il ne me laisse / pas partir / toute seule // moi / j'n'veux pas // j'n' veux pas // voyager / toute seule / parce qu'il / faut / qu'il / soit avec moi // parce qu'il / faut / qu'il / qu'il / soit avec moi // comment dire // il faut / qu'il y ait / quelqu'un / euh / qui doit être près de moi // l'homme / il aura l'droit / oui / ben / j'pense que / que // oui / c'est obligatoire ///.

L'occurrence [obligatoire] est signalée, en partie, par l'importance prosodique de ce mot qui est relié au noyau de la phrase, mais est "thématisé" par détachement pour insister et souligner l'importance de la présence du mari avec la locutrice.

Ici, les relations sont signalées en faisant ressortir certains items et en les marquant par une pause qui permet au locuteur de commenter et d'argumenter simultanément ses propos.

Le fonctionnement argumentatif de l'oral en situation d'interlocution est encore fort mal connu. Or, il semble que l'interruption de certains énoncés s'inscrit directement dans le cadre de l'argumentation .Il s'agit parfois d'erreurs dans la construction de l'argumentation; or l'oral ne permettent pas d'effacer le dit,

BDD-A17770 © 2011 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 02:04:01 UTC)

l'énoncé interrompu est généralement repris après que le locuteur en a modifié l'orientation sémantique. Substitution ("moi / j'n' veux pas"); expansion ("il faut qu'il y ait quelqu'un qui…"); correction ("ce n'est pas qu'il ne me laisse pas partir / moi / j'n'veux pas"), tant de procédés par lesquels le locuteur réoriente son argumentation avec des formules implicitement méta-discursive ("comment dire") , répétition ("j'n'veux pas / j'n' veux pas"), qui permettent de jouer sur la dimension interlocutive et de renforcer ainsi l'argumentation .

Le locuteur est contraint d'utiliser des appuis prosodiques qui lui permettent de relier entre eux les éléments épars du discours en cours d'élaboration. Enfin, les difficultés que rencontre le locuteur le conduisent parfois à renoncer à son achèvement. Acte, toutefois suffisamment ambigu pour provoquer l'échange langagier.

L1: [euh / ka tšuf / eh ben / awwel merra / ka yji fiha turist l hna // ka ydterr / yešri / b ayy taman // b ayy ///].

L2: [bgiti tqul b ayy wasila ///].

L1: [yyeh / dak ši ///].

L1: (…) euh / tu vois / eh ben / la première fois / que le touriste débarque ici // il est obligé / d'acheter / avec n'importe quel prix // n'importe quel ///.

L2: (…) tu veux dire n'importe quel moyen ///.

L1: (…) oui / c'est ça ///.

Le locuteur (1) marque la fin de son énoncé par une pause longue (///) sur le mot "n'importe quel". C'est un signal pour l'interlocuteur (L2) de prendre la parole et de l'aider à trouver le terme adéquat ("tu veux dire n'importe quel moyen") prononcé avec une intonation interrogative comme marqueur d'incertitude. Ensuite, L1 semble le ratifier tout de suite par un acquiescement («oui c'est çà").

Comme on peut le constater, la constitution du sens se manifeste ici comme un processus interactif de la part des deux partenaires de l'échange. Leur coopération traduit une évolution de l'échange qui est en train se dérouler, dont l'organisation

BDD-A17770 © 2011 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 02:04:01 UTC)

polyphonique donne au discours conversationnel une force argumentative très importante.

Elle s'appuie notamment sur les marques du travail de reformulation, d'auto-correction parmi lesquelles les phénomènes d'hésitation ["qu'il faut / qu'il / qu'il/"], les pauses pleines ["euh", "eh", "hum"] et les faux départs ["ils étaient / nous étions chez eux pendant dix ans//"]. Ce phénomène illustre encore le caractère fractal du discours conversationnel, dans la mesure où il s'observe à l'échelle de l'énoncé ou du paragraphe oral, aussi bien qu'à celle de l'épisode thématique, ou qu'à celle de la conversation dans son ensemble.

Ces constructions signalent des types de structure qui se trouvent en distribution complémentaire et non plus simplement obligatoire ou facultative selon les règles de la composante syntagmatique. Elles sont en cela très significatives montrant que la syntaxe de l'oral se caractérise par une utilisation différente des formes habituelles de l'écrit. Celles-ci organisent en effet le discours en unités dépendantes et unités indépendantes et les disposent dans le linéaire de surface. Le sens de l'ensemble de l'interaction s'élabore à travers ces combinaisons qui contribuent à la cohérence discursive.

5. Synthèse

L'objectif de cet exposé est d'évoquer la gestion de la dimension interactionnelle des Tours de parole. Nous avons ainsi pu constater que l'étendue temporelle du silence était déterminée par le contexte de son occurrence: les pauses finales présentent une durée significativement supérieure à celles des pauses non finales. De même, parmi les pauses silencieuses finales, celles qui correspondent à des changements de tours de parole. Les deux protagonistes simulent leurs échanges verbaux en signalant les ATP par des pauses significativement plus longues. Mais cette étendue du silence a influé sur la performance de nos locuteurs qui enchaînent rapidement la parole pour ne pas voir installer du vide dans la conversation. Dans la forme du message, ces interruptions éventuelles fonctionnent comme des relances du discours

BDD-A17770 © 2011 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 02:04:01 UTC)

conversationnel dont la portée dépasse le niveau thématique pour s'étendre à la gestion de l'espace intersubjectif ainsi qu'à celle de l'interaction. Toutefois, la portée de ces observations demeure limitée tant que des investigations supplémentaires portant sur plusieurs locuteurs ne viendront pas les étayer.

Notes:

/// : Pause longue
// : Pause moyenne
/ : Pause brève
AM : arabe marocain
AC : arabe classique
FR : français
UT : unité tonale
(H) : haut
(B) : bas
(FO) : fréquence fondamentale
(#) : joncture syllabique
(-) : joncture
C : consonne
V : voyelle
bº : consonne bilabiale dévoisée
< : explosive
(‘) : accent

Normes de transcription utilisées:

N. B. Les symboles utilisés dans la transcription sont em-pruntés à ceux de l'API arabe; les géminées sont redoublées; l'emphase est rendue par un point souscrit et l'allongement par (-):

š : ?
h : ?
t : ?
ž : ?
? : ?
i : i allongé
a : a allongé
u : u allongé
? : schwa

BDD-A17770 © 2011 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 02:04:01 UTC)

x : ?
g : ?
d : ?
q : ?

Bibliographie

BENHALLAM, A., *Syllabe structure And Rule Types in Arabic*, Ph.D. Dissertation, University of Florida, USA, 1989.

BENKIRANE, T., *"Durée, prosodie et syllabation en arabe marocain"*, dans *Travaux de l'Institut de Phonétique d'Aix*, 8, 1981, pp. 45-84.

BENKIRANE, T., *Etude phonétique et fonction de la syllabe en arabe marocain*, thèse de 3e cycle, Université de Provence, 1982.

BENKIRANE, T. & CAVE, C., *Etude perceptive de la durée vocalique comme indice de joncture en arabe marocain*, SEVENTH FASE, Speech symposium, Edinburgh, 1988.

BENKIRANE, T., *"Etude perceptive et prosodique de la pause dans un corpus spontané en arabe marocain"*, revue *Parole*, 17, 18, 19, p. 25, 2001.

CANTINEAU, J., *Cours de phonétique arabe*, Klincksieck, Paris, 1960.

DI CRISTO, A., *De la microprosodie à l'intonosyntaxe*, publications de l'Université de Provence, 2 tomes, 1985.

DUEZ, D., *La pause dans la parole de l'homme politique*, Editions du CNRS, Marseille, 1991.

FONTANEY, L., *"Intonation e régulation de l'interaction"*, in Cosnier et alii, 1987, p. 266.

FRAISSE, P., *Psychologie du rythme*, PUF, Paris, 1974b.

KERBRAT-ORECCHIONI, C., *Décrire la conversation*, Presses Universitaires de Lyon, 1987.

LEBRE-PEYTARD, M., *Situations d'oral*, Coll. Didactique des langues étrangères, clé International, 1990, p. 89.

MACLAY, H. & OSGOOD, C. E., *"Hesitation Phenomena in spontaneous English speech"*, in *Word*, n°. 15/1959, pp.19-44.

ROCHESTER, S.R., *"Le rôle des pauses en langage spontané"*, in SARRASIN, R., (éd.), *Psycholinguistique expérimentale et théorique*, Les Presses Universitaires du Québec, 1977, pp. 221-255.

VIOLLET, C., *"Interaction verbale et pratiques d'interruption"*, DRLAV, *Paroles inachevées*, 34-35 (1986), pp.184-185.

BDD-A17770 © 2011 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 02:04:01 UTC)